

Solicitation No. - N° de l'invitation
22-210533
Client Ref. No. - N° de réf. du client
22-210533

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
22-210533

Buyer ID - Id de l'acheteur
Assane Ndiaye

ADDENDA No. 001
SOLICITATION No. 22-210533

RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS
À :

[receptionsoumission-
bidsreceiving.spp@international.gc.ca](mailto:receptionsoumission-bidsreceiving.spp@international.gc.ca)

**Department of Foreign Affairs, Trade and
Development (DFATD)**
**Ministère des Affaires étrangères, Commerce et
Développement (MAECD)**

Request for Proposal
Demande de proposition

Proposal to:

Department of Foreign Affairs, Trade and Development
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set
out herein, referred to herein or attached here to, the
goods, services, and construction listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à:

Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et
Développement
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
appendices ci-jointes, les biens, services et
construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée,
au(x) prix indiqué(s).

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Affaires étrangère, Commerce et Développement Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Title-Sujet: Formation sur la Sécurité Personnelle (FSP)	
Supply Arrangement# N/A	
Solicitation No. — N° de l'invitation 22-210533	Date: Mars 08, 2022
Solicitation Closes — L'invitation prend fin	Time Zone —Fuseau horaire
At /à: 2 :00 PM	EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (heure avancée de l'Est)
On / le Mars 28, 2022	
F.O.B. — F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other — Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Addresser les questions à: Assane Ndiaye assane.ndiaye@international.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: (613) 791-7185	
Destination of Goods and or Services/ Destination – des biens et ou services : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD) / Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD)	
Vendor/Firm Name and Address — Nom du Vendeur et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No de téléphone:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	

Name, Title	

Signature	Date

Addenda n° 001

L'addenda no. 001 est émis pour apporter les modifications suivantes :

A. Modifier le fuseau horaire d'Heure Normale de l'Est (HNE) à Heure Avancée de l'Est (HAE)

Supprimer:

Sollicitation Closes - L'invitation prend fin: At /à: 2 :00 PM On / le : Mars 28, 2022	Time Zone —Fuseau horaire: EST (Eastern Standard Time) / HNE (heure normale de l'Est)
--	---

Insérer:

Sollicitation Closes - L'invitation prend fin: At /à: 2 :00 PM On / le : Mars 28, 2022	Time Zone —Fuseau horaire: EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (heure avancée de l'Est)
--	---

B. La question suivante a été reçue et le MAECD répond comme suit :

Question 1:

Après avoir examiné la demande de propositions, nous avons une question concernant la distance de 15 km entre notre installation proposée et le 125 Sussex :

Cette distance est-elle en ligne droite (à vol d'oiseau) ou par voie terrestre (15 km conduisible) ?

Réponse 1:

Le lieu de formation doit être situé dans un rayon de 15 kilomètres **de distance conduisible** du 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2. Le critère M5 a été ajouté ci-dessous pour rendre cette exigence plus claire.

C. Modifications des documents d'appel d'offres

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4. CRITÈRES TECHNIQUES est entièrement supprimée et remplacée par le texte suivant pour l'ajout du critère technique obligatoire M5.

*****Tous les autres termes et conditions de la demande de propositions restent inchangés*****

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4. CRITÈRES TECHNIQUES

Le soumissionnaire doit fournir les documents nécessaires pour justifier le respect de cette exigence.

Les références fournies par les soumissionnaires peuvent être vérifiées par le Canada pendant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution du contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour valider les références avant l'attribution d'un contrat. L'offre sera déclarée non recevable si les références données par le soumissionnaire sont fausses, que ce soit sciemment ou non. Le fait de ne pas se conformer à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante rendra également l'offre irrecevable.

Le ou les mois d'expérience indiqués pour un projet dont la durée chevauche celle d'un autre projet référencé, ne seront comptés qu'une seule fois.

Critères techniques obligatoires

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères techniques obligatoires indiqués ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à cette exigence.

Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères techniques obligatoires seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Article	Critères obligatoires	Respecté	Non respecté
O1	<p>Expérience de l'entreprise – Prestation d'activités de formation sur la sécurité personnelle</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience d'au moins 60 mois de la prestation d'activités de formation sur la sécurité personnelle à des employés affectés dans des environnements à haut risque.</p> <p>Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit présenter, à la date de clôture des soumissions, des descriptions de projets avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démonstration :			
O2	<p>Expérience de l'entreprise – Création de contenus</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'organisation a acquis, au cours des 60 derniers mois, une expérience appréciable de la création et de la personnalisation de matériel de formation sur la sécurité. On entend par « expérience appréciable » une expérience qui comprend au moins cinq projets.</p> <p>Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit soumettre, à la date de clôture des soumissions, des exemples de projets prouvant l'expérience requise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démonstration :			

Article	Critères obligatoires	Respecté	Non respecté
O3	Expérience de l'entreprise – Prestation d'activités de formation en autodéfense Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience d'au moins 60 mois de la prestation d'activités de formation en autodéfense. Par « autodéfense », on entend des techniques de base en autodéfense et de gestion de l'affrontement. Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit soumettre, à la date de clôture des soumissions, des descriptions de projets avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démonstration :			
O4	Capacité à fournir des formateurs expérimentés Le soumissionnaire doit proposer au moins deux (2) formateurs selon les conditions suivantes : a) Un (1) formateur parlant couramment l'anglais pour animer les séances en anglais avec une expérience minimale de 5 formations en anglais. b) Un (1) formateur parlant couramment le français pour animer les séances en français avec une expérience minimale de 5 formations en français. Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit soumettre, à la date de clôture des soumissions, des descriptions de projets avec les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise de la ressource proposée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démonstration :			
O4	Proximité du lieu de formation Le soumissionnaire doit proposer un lieu de formation situé à une distance conduisible maximale de 15 kilomètres des bureaux du MAEDC au 125 Sussex Drive, Ottawa, ON K1A 0G2. Pour répondre au critère, le soumissionnaire doit fournir l'adresse du lieu de formation. L'outil de référence qui sera utilisé pour vérifier la conformité du critère est <i>Google Maps</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démonstration :			

Critères techniques cotés

Les offres seront évaluées et notées comme indiqué dans les tableaux indiqués ci-dessous.

Les soumissions qui n'obtiennent pas le nombre minimum de points requis seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique coté en points doit être traité séparément.

Critères cotés	Attribution des points
<p>C1 – Expérience de l'entreprise</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience d'au moins 60 mois de la prestation d'activités de formation sur la sécurité à des employés qui voyagent dans des environnements à haut risque.</p> <p>Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit soumettre, à la date de clôture des soumissions, des exemples de projets prouvant l'expérience requise.</p> <p>En outre, le soumissionnaire peut fournir des documents à l'appui, tels que des brochures, des profils d'entreprise, des lettres de recommandation, etc.</p> <p>Pour faciliter l'évaluation, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Le titre du projetb) Le lieu et la date d'achèvement du projet (ville/pays)c) La date de début et la date de fin du projet (durée du contrat)d) Une brève description du projete) Une brève description du client et des résultats obtenusf) Le rôle du soumissionnaire dans la réalisation du projetg) Des exemples de documents du projet	<p>120 mois ou plus = 20 points 108 à 119 mois = 18 points 96 à 107 mois = 16 points 84 à 95 mois = 14 points 72 à 83 mois = 12 points 60 à 71 mois = 10 points</p> <p>Maximum de 20 points</p>
<p><u>Démonstration :</u></p>	<p>Note : /20</p>
<p>C2 – Expérience des formateurs – Prestation d'activités de formation sur la sécurité personnelle</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que chacun des formateurs proposés compte au moins 36 mois d'expérience de la prestation d'activités de formation sur la sécurité personnelle.</p> <p>Pour démontrer ce critère, le soumissionnaire doit soumettre à la date de clôture des soumissions, le curriculum vitae de chaque formateur proposé prouvant l'expérience requise.</p> <p>Pour démontrer le critère, le soumissionnaire doit soumettre, à la date de clôture de l'appel d'offres, les curriculums vitae des ressources proposées avec les descriptions des projets et les dates de début et de fin attestant de l'expérience requise.</p>	<p>96 mois ou plus = 10 points 72 à 95 mois = 7 points 36 à 71 mois = 4 points</p> <p>Maximum de 10 points par ressource</p> <p>Total maximum de 20 points pour toutes les ressources</p>

<p><u>Démonstration :</u></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Ressource</th> <th>Points attribués</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>n° 1</td> <td>/10</td> </tr> <tr> <td>n° 2</td> <td>/10</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">Note : /20</p>	Ressource	Points attribués	n° 1	/10	n° 2	/10
Ressource	Points attribués						
n° 1	/10						
n° 2	/10						
<p>C3 – Programme des cours</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer l'équilibre de son approche entre la théorie et la pratique.</p> <p>Pour démontrer ce critère, le soumissionnaire devra soumettre, à la date de clôture des soumissions, un plan de cours détaillé et un programme de cours pour une séance. Le temps alloué à la théorie et à la pratique doit être clairement présenté.</p> <p><u>Définition de l'échelle de notation</u></p> <p>Plus de 65 % : démontre un excellent équilibre entre la théorie et la pratique. Plus de 65 % de la durée du cours sont consacrés à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique les compétences.</p> <p>Entre 56 % et 65 % : démontre un très bon équilibre entre la théorie et la pratique. Entre 56 % et 65 % de la durée du cours sont consacrés à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique les compétences.</p> <p>Entre 46 % et 55 % : démontre un bon équilibre entre la théorie et la pratique. Entre 46 % et 55 % de la durée du cours sont consacrés à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de mettre en pratique les ompétences.</p> <p>Entre 36 % et 45 % : démontre un équilibre minimum entre la théorie et la pratique. Entre 36 % et 45 % sont consacrés à la pratique et le type d'exercice permet aux participants de pratiquer les compétences.</p> <p>Moins de 36 % : démontre un équilibre insuffisant entre la théorie et la pratique. Moins de 35 % de la durée du cours sont consacrés à la pratique et le type d'exercice ne permet pas aux participants de mettre en pratique les compétences.</p>	<p>Plus de 65 % = 20 points Entre 56 % et 65 % = 15 points Entre 46 % et 55 % = 10 points Entre 36 % et 45 % = 5 points Moins de 36 % = 0 point</p> <p>Maximum de 20 points</p>						
<p><u>Démonstration :</u></p>	<p style="text-align: center;">Note : /20</p>						
<p style="text-align: right;">Note de passage :</p>	<p style="text-align: center;">30</p>	<p style="text-align: center;">Note totale : /60</p>					
<p style="text-align: right;">Total maximum :</p>	<p style="text-align: center;">60</p>						